

Accueil / France - Monde / Société / Urbanisme - Aménagement

## Portes du Tarn à Saint-Sulpice : un avis favorable mais des réserves à lever



### Urbanisme - Aménagement, Saint-Sulpice, Tarn

L'horizon va-t-il s'éclaircir pour les Portes du Tarn ? Ce parc d'activité de 198 hectares "nouvelle génération" va-t-il démontrer dans les prochains mois qu'il répond bien à ses principes fondateurs basés sur l'écologie industrielle ? C'est tout l'enjeu de cette année 2021.

Le 14 décembre, la société publique locale d'aménagement (SPLA) a reçu l'avis favorable du comité national pour la protection de la nature (CNP) qui doit lui permettre d'obtenir la dérogation préfectorale sur les espèces protégées. En 2019, un dossier insuffisant avait bloqué l'évolution de la zone d'activité.

Une zone qui fait en plus l'objet d'une vive opposition en raison de l'accueil d'une plateforme logistique baptisée Terra 2.

La SPLA a donc revu sa copie et présenté un nouveau dossier avec des mesures compensatoires qui passent de 28 hectares à près de 95 hectares.

## Corridors écologiques

Si le CNPN a donné un avis favorable, il l'a assorti de plusieurs conditions auxquelles les Portes du Tarn vont devoir répondre.

"C'est le travail technique que nous avons immédiatement commencé, indique Valérie Laumond, la directrice de la SPLA. Nous avons entamé une série d'échanges avec les services de l'Etat de façon à parvenir à l'obtention de l'arrêté dérogatoire d'ici la fin du premier trimestre 2021".

Parmi les conditions établies par le comité national pour la protection de la nature il y a notamment le respect de corridors écologiques et des mesures d'évitement pour quatre sites au caractère attractif pour les chauves-souris. Parmi ces quatre sites, on compte également la haie où a niché l'Elanion blanc. Ce rapace est situé dans la zone concernée par le projet Terra 2.

## Suivi des espèces

Ce point-là est donc assez sensible. La SPLA s'est également engagée à mettre en place l'intervention d'un prestataire extérieur pour assurer la gestion des espèces et des espaces naturels. "Nous avons déjà lancé l'appel d'offres, précise Valérie Laumond. Une commission doit se réunir dans quelques jours".

Une fois les réserves levées et l'obtention de l'arrêté, le parc d'activité va pouvoir poursuivre les travaux d'aménagement et de viabilisation.

Le parc d'activité pourra alors être en mesure de démontrer qu'il a vraiment une vocation de bassin mixte d'emploi.

D'ici 2042, la zone d'activité est censée générer 2 000 emplois. Le projet a aussi un coût puisque l'aménagement des Portes du Tarn représente une somme de plus de 85 millions d'euros.

# Le droit de regard des élus sur les enseignes de Terra 2

L'arrivée du conseil régional Occitanie dans le capital de la SPLA améliore aussi la situation juridique des Portes du Tarn qui jusqu'à présent ne respectait pas la loi Notre. La région devra aussi entrer dans le syndicat mixte des Portes du Tarn pour assainir totalement cette situation.

Lors de l'annonce de cette arrivée à la SPLA à l'occasion d'une séance du conseil régional, Carole Delga a également été interrogée sur le projet de logistique Terra 2. Pour la présidente de région, il s'agit d'un projet de logistique industrielle et non de e-logistique. D'où son accord pour le réaliser. Ce qui n'est pas l'avis des écologistes qui ne veulent pas voir arriver dans ces immenses bâtiments un géant du commerce en ligne.

Au sein de la SPLA, la directrice ne veut pas s'engager sur une quelconque définition des activités qui seront accueillies.

Elle indique néanmoins : "Sur ce dossier nous en sommes actuellement au stade de la promesse de vente. Mais il y a une clause selon laquelle les enseignes susceptibles d'intégrer le site de Terra 2 devront être proposées aux élus qui siègent au sein du syndicat mixte".

Le choix du type d'activité retenu relèvera donc de la responsabilité des représentants des collectivités.

Pour le groupe Duval qui doit réaliser de l'immobilier d'entreprises à destination des artisans, le début des travaux pourrait être attendu pour fin 2021.

D'autres projets sont à l'étude dans le secteur industriel et agricole mais on préfère rester discret dans les annonces.



**P.G.**

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)